

Assemblée générale 2015

Rapport MOTAL

chers amis

cette assemblée générale se tient trois ans après la création du Parc (décret de mars 2012) et cinq ans après la mise en place de l'association (AG constitutive en juin 2010)

Une priorité jusque-là : la « construction » du conseil de développement

Depuis sa création, la priorité a été donnée à la « construction » du conseil de développement comme organe d'animation de la participation citoyenne au service de la charte du Parc et du territoire

Avec des ambitions fortes

- Mieux participer à la vie du Parc
- construire un conseil de développement efficient
- Mobiliser les compétences citoyennes et associatives et être à l'écoute des habitants et acteurs du territoire

L'année 2014 a été consacrée, comme nous le verrons dans le prochain point de l'ordre du jour, à la poursuite de ces efforts de construction d'un CdD efficient à travers un programme d'action dense et diversifié.

Pour 2015, un programme d'action a été élaboré en fin 2014 et présenté à la Région et au Syndicat mixte dans le cadre de la demande de subvention annuelle.

Les actions prioritaires de ce programme d'action pour 2015 (qui sera présenté tout à l'heure)

sont dans la continuité de celui de 2014 :

- Itinérance/Tourisme rural de qualité
- Ressource en Eau/l'Estéron, l'eau en partage
- Agriculture/foncier
- Réseau de correspondants
- Transition énergétique

mais ce programme comporte un point nouveau et stratégique :
le lancement de démarches évaluatives du CdD.

En effet, après cinq ans d'efforts, il apparaît indispensable de faire le point des actions menées et d'en évaluer l'efficacité et l'efficacité.

Sur cette base, il s'agira de s'interroger d'une part sur l'organisation et le fonctionnement du CdD comme « institution » mais aussi dans la perspective du temps long de la charte du Parc, de la place du CdD dans la gouvernance de la mise en oeuvre de la charte du Parc.

C'est avec gravité et responsabilité que nous devons mener cet exercice.

Cette assemblée générale sera l'occasion d'en jeter les premières pierres à travers un atelier participatif animé avec l'Appui de l'ARDL qui nous accompagnera tout au long de cet exercice.

Le bureau du conseil d'administration